



Novembre 2015

DOSSIER: SAUVONS LES ABEILLES!

Savez-vous que les abeilles ont tendance à disparaître ?

Depuis une dizaine d'années, on observe une diminution du nombre de colonies et un affaiblissement. Les abeilles sont pourtant très importantes pour notre environnement. Elles participent à la vie de la nature, et font partie de ce que l'on appelle la chaîne alimentaire.



Pourquoi les abeilles disparaissent ?

Plusieurs causes peuvent expliquer l'augmentation de la mortalité des abeilles :

L'évolution du climat : moins de pluie = moins de ressources en eau et en nectar

Un environnement moins riche :

les prairies naturelles deviennent de plus en plus rares

La pollution par les pesticides :

L'agriculture utilise souvent des insecticides puissants pour protéger les cultures des attaques d'insectes. Cela fait de grands dégâts sur les abeilles, puisqu'elles butinent des fleurs polluées.

Différents parasites et insectes :

le parasite Varroa ou encore le Frelon asiatique sont de vraies menaces pour les colonies d'abeilles.

comment je peux aider les abeilles ?

Semez des fleurs sauvages

Les abeilles ont besoin des fleurs sauvages de nos régions pour se nourrir. Semer des prairies ou planter des massifs fleuris aide déjà grandement les abeilles. Peu de place ? On peut même semer directement dans des jardinières, sur un rebord de fenêtre ou un petit balcon ! Quelques espèces à privilégier : bleuets et centaurees, coquelicots, nielles des blés, trèfles, bugles rampants, mauves, etc.

Plantez des aromatiques

Les plantes aromatiques sont agréables au palais, pour parfumer les plats mijotés et les salades. Même si elles sont rarement originaires de nos régions, elles ont la plupart du temps un intérêt mellifère... plantez du thym, de l'origan, du basilic, de la sauge, de la sarriette, de la menthe, du romarin, de l'aneth, ...

Installez des haies indigènes

Même principe que pour les plantes sauvages herbacées, mais avec un effet encore plus important : les arbustes et arbres portent généralement une multitude de fleurs ! Quelques espèces à privilégier : aubépines, prunelliers, viornes, épines-vinettes, églantiers...

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s). Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches : Par internet sur le site:

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



N'utilisez pas de pesticides au jardin

Les jardins privés sont de grands consommateurs de pesticides. Des anti-herbes aux anti-mousses, en passant bien sûr par les insecticides, toutes ces substances ont des effets néfastes sur les abeilles, et la nature en général. Envisagez des alternatives naturelles (décoctions de plantes, coccinelles, paillage, etc.) beaucoup moins nocives.

Installez un point d'eau

Les abeilles domestiques et sauvages ont, comme nous, un grand besoin d'eau. Il arrive pourtant, lors des étés secs, qu'elles ne trouvent plus de flaques ou de mares pour s'y abreuver. Installez des soucoupes remplies de gravillons ou de sable immergés : de cette manière, les abeilles pourront venir se poser et boire sans risquer la noyade.

BAGNOLS

Flash infos N°69- NOVEMBRE 2015

Bulletin d'information de la commune de Bagnols (69620)

Responsable de la publication : Th. TRONCY

mail: mairie@bagnols.org

Commission Communication : E. CARRON - MT. CORNET -

A. LEROUX - J. PERRELLE - N. STANKO - M. ROBIN - Th. TRONCY

Les rendez-vous au village ...

MATINEE BOUDIN

8 Novembre

COMMEMORATION 11 NOVEMBRE

10h - Frontenas

BOURSE AUX JOUETS

15 Novembre

MARCHE DE NOËL

28 & 29 Novembre

TALENTS BAGNOLAIS

28 & 29 Novembre

FETE DE NOËL-ECOLE DE BAGNOLS

11 Décembre

FÊTE INTERGENERATIONNELLE

BEABA - 17 Décembre

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

8 Janvier

REPAS DES AINÉS

16 Janvier

BAL FOLK

23 Janvier

MAIRIE: 04 74 71 70 17

TRI SELECTIF

Afin de faciliter leur usage, les conteneurs de tri sélectif sont désormais sur le parking de la salle des fêtes. Respectez les consignes de tri.

L'esplanade des carrières fait l'objet d'une étude de réaménagement en zone touristique afin de profiter pleinement du point de vue.

VŒUX

DE LA MUNICIPALITE

Cette année les vœux se dérouleront le 8 janvier à compter de 19h dans la salle des 2 Joseph.

ELAGAGE

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent toujours être conduites de manière telle que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Au croisement avec des voies ferrées, ainsi, qu'aux voies communales ou d'autres voies publiques, les embranchements, carrefours et bifurcations, les arbres de haut jet doivent être, par les soins des propriétaires ou des fermiers, élagués sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol, dans un rayon de 50 mètres comptés du centre des embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau.

A défaut de leur exécution la commune peut effectuer ces travaux, aux frais des propriétaires.

VACANCES SCOLAIRES

Noël : 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016

Hiver : 13 au 28 février 2016

Printemps : 9 au 24 avril 2016

Été : à partir du 6 juillet



ELECTIONS REGIONALES

Les élections **2015** auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire le conseil régional. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Ces élections régionales ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire. Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent se qualifier au second tour les listes ayant recueilli 10 % des voix. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner au second tour avec une liste qualifiée. Au tour décisif (premier tour si une liste a obtenu 50 %, second tour sinon), la liste arrivée en tête reçoit une prime de 25 % des sièges alors que le reste des sièges est réparti entre toutes les listes ayant reçu au moins 5 % des voix. Ainsi, la prime majoritaire permet à une liste arrivée en tête de disposer d'une majorité de sièges au conseil régional à partir d'environ 33 % des voix. Les sièges sont répartis entre les listes au niveau régional mais, au sein de chaque liste, les sièges sont attribués par section départementale



SOUTENEZ LA CANDIDATURE
GÉOPARK BEAUJOLAIS



MUNICIPALITE

67 enfants

Dont 30 à l'école maternelle

Rentrée scolaire



RESTAURANT SCOLAIRE

L'effectif est stable et d'environ 35 enfants. Les repas sont livrés tous les jours sauf le mercredi, vers 11H45 par CHESSY ACCUEIL RESTAURATION. MMES RAVICHON, MOUCAUD et DUCROT assurent Le service et l'encadrement des enfants.

GARDERIE PERISCOLAIRE

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin entre 7h35 et 8h35 - mercredi matin 7h50 et 8h50.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 16h30 et 18h30.

Il est rappelé que les enfants non- inscrits ne pourront être admis à la garderie qu'en fonction des places disponibles. Inscription avant 18h pour le lendemain auprès de Suzanne ou Yvette :

tél : 06 35 66 48 26.

NOUVEAU

Début octobre la Mairie a fait l'achat d'une nouvelle cuisinière avec four et plaques électriques.

Elle permettra aux enseignants de confectionner des gâteaux lors des anniversaires des enfants et sera très utile pour certaines activités scolaires.



Expression corporelle



Aquarelle

Colis de NOEL

Les membres du CCAS de Bagnols ont décidé d'offrir cette année encore à nos aînés (étant nés jusqu'en 1945), en plus du repas traditionnel un **colis de NOEL**. La distribution des colis aura lieu **exclusivement à la SALLE DES MARRONNIERS**,

lors des permanences organisées :

LUNDI 14 DECEMBRE DE 10 H à 12H

JEUDI 17 DECEMBRE DE 15H à 17H

SAMEDI 19 DECEMBRE DE 10H à 12h

Pour les personnes le souhaitant le colis de Noel sera porté lors d'une visite à domicile le samedi 12 décembre 2015 à compter de 14H. Aucun colis ne sera distribué en MAIRIE, ni le jour du repas des Aînés.

Les membres du CCAS

Pendant les vacances d'été, une équipe de bénévoles a entièrement repeint la classe de la maternelle et le hall d'accueil avec des couleurs attrayantes.

A la rentrée, les enfants ont découvert des locaux flamboyants neufs, avec réalisation de nouveaux mobiliers dans le hall d'accueil, et dalles des plafonds changées.

Mélanie LAURENT a pris ses fonctions en qualité d'ATSEM le 31/08/2015 aux côtés de MARIE AGNES PORTO, maîtresse des petits, en remplacement de Pascale PIOLLAT qui a fait valoir ses droits à la retraite.

NAPS (nouvelles activités péri-scolaires), des ateliers très variés et ludiques :

Pour les MATERNELLES, encadrés par SUZANNE RAVICHON, MELANIE LAURENT et MARIE AGNES PORTO, des activités cette année sur le thème des saisons. Les enfants restent dans leurs locaux, ne sont pas dérangés pendant leur sieste, et intègrent le groupe à leur rythme.

Pour les PRIMAIRES,

. Le mardi de 15H à 16H30 :

Basket et sports collectifs avec Benjamin PROBOEUF**Cirque** avec Sophie VAPILLON

Multi activités (cluedo géant, ballon prisonnier, etc...).avec Caroline COQUARD

. Le Vendredi de 15H à 16H30 :

Théâtre avec Mickael LARMET

Expression corporelle avec Emilie CARRON

Aquarelle avec Danielle CARRON (premier trimestre)

Chant et expression avec Pascale CHARRETON (deuxième et troisième trimestre)

La rotation des activités se fera sur trois cycles : 02/09 au 05/12 - 7/12 au 25/03 et 29/03 au 02/07.

REPAS DES AINES

Depuis plusieurs années les communes de Bagnols, Frontenas et Moiré organisent les commémorations du 8 mai et du 11 novembre en se regroupant.

Dans ce même esprit, les CCAS des trois communes ont décidé d'organiser en commun le repas annuel des Aînés. Il aura lieu le samedi 16 janvier 2016, à la salle des deux Joseph à partir de 11h30.

Cela concerne les habitants des 3 villages ayant 70 ans révolus au 31 décembre de l'année précédant la date du repas (personnes nées jusqu'en 1945). Courant novembre nos aînés trouveront un courrier dans leur boîte aux lettres avec tous les détails de cette journée et pourront ainsi se faire inscrire.



TALENTS BAGNOLAIS

l'exposition annuelle des réalisations des "Talents Bagnolais" aura lieu les 28 et 29 novembre. Les œuvres des enfants qui participent aux activités périscolaires seront aussi exposées cette année. Le vernissage aura lieu le samedi 28 novembre à 10 h et les Bagnolais musiciens sont invités à y participer avec leurs instruments (se faire connaître auprès de Michel Robin -

FÊTE INTERGENERATIONNELLE

Le 17 décembre, le BEABA organise un spectacle suivi d'un goûter avec les petits et les grands!

BOURSE AUX JOUETS

L'amicale des classes en 5 de Bagnols renouvelle sa Bourse aux jouets qui se déroulera cette année le DIMANCHE 15 NOVEMBRE à la salle des fêtes de Bagnols. Pour s'inscrire: Tel: 06 73 52 72 14

GALETTE DES ROIS

Dimanche 10 janvier 2016 vente des galettes par la Classe en 3 de 9 h à 12 h

4EME MARCHE DU TACOT

Le 7 novembre 2015

Organisée par l'Office du Tourisme du Beaujolais des Pierres dorées et l'Association 'Les amis de la voie du tacot' Départ de Pouilly le Monial

Informations: 04.74.60.26.16

Bulletins d'inscription disponibles en mairie

BIBLIOTHEQUE

les nouveaux horaires des permanences de la bibliothèque seront effectifs à partir du mercredi 4 novembre 2015 après les vacances de la Toussaint :

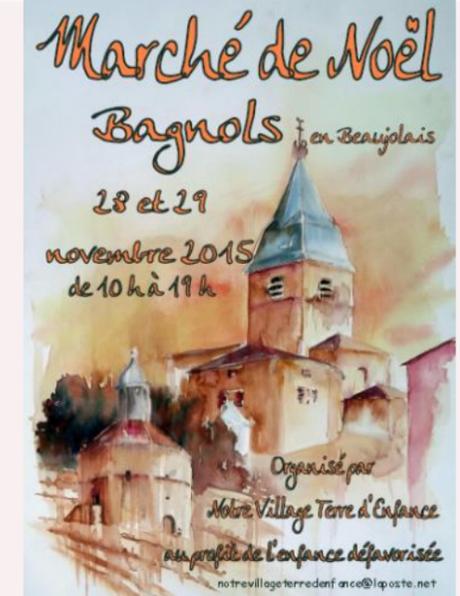
Le mercredi après-midi de 16 h 30 à 18 h 30

Le samedi de 10 h à 12 h 30



A l'entrée de la salle des marronniers, les conscrits seront ravis de vous servir également :

Caillettes, Jambonneaux
Saucissons au gène



BAL FOLK

Samedi 23 janvier 2016 à 20h30,

Salle des Fêtes de BAGNOLS

Animé par « BOIS SEC »

Musiques et chansons traditionnelles : Mazurkas, scottich, chapelaises, danses bretonnes, valse, chansons à danser.

Ambiance conviviale et festive, plaisir de danser mais aussi d'écouter ou de voir.

Organisé par la GV des Pierres Dorées, entrée 10 €,



En association avec "Le P'tit coup de pousses" épicerie solidaire située au Bois d'Oingt
Le Comité Communal d'Action Sociale de Bagnols organise une collecte de différents produits du 16 au 21 novembre 2015



Les produits :
Pâtes,
Riz
Sucre
Café
Chocolat
Huile



Boîtes de conserve
Produits d'hygiène
Etc...



Lieux de collecte :
Mairie
Bibliothèque
(aux heures d'ouverture)

